

Madame Amélie de Montchalin
Ministre de la Transformation et
de la Fonction publiques

Hôtel de Rothelin-Charolais
101, rue de Grenelle
75007 Paris

Paris, le 8 octobre 2020

Madame la Ministre,

Les associations d'élus se félicitent de l'initiative qui est la vôtre de les convier à une réunion de travail dédiée à la mise en œuvre du volet de « mise à niveau numérique de l'État et des territoires » du plan de relance, en présence de M. Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques

Elles soulignent que la transformation numérique de l'État et des territoires pour réussir ne peut se faire sans les collectivités. Le plan « France relance » qui accorde des moyens financiers pour la transformation numérique du pays ne constituera une opportunité qu'à cette seule condition.

La période de confinement a démontré une fois de plus l'importance des collectivités pour les dynamiques et la cohésion de nos territoires comme l'urgence absolue de combler les fractures territoriales et numériques du pays.

A travers leurs associations, les élus se mobilisent depuis des années sur la transformation numérique de leurs territoires, qu'ils désirent avant tout harmonieuse et partagée par tous. Les associations d'élus contribuent également activement aux avancées réalisées en ce domaine par l'État, que ce soit dans le programme Développement Concerté de l'Administration Numérique Territoriale (DCANT) ou l'inclusion numérique, notamment.

La transformation numérique de la France pour être acceptable et acceptée par tous doit être conduite de manière collaborative, en intégrant toutes les spécificités de nos territoires et leurs contraintes.

En 2020, une politique publique ambitieuse et désirant se décliner au plus près de nos concitoyens ne peut oublier ni la proximité, ni les acteurs de terrain qui animent ces politiques au quotidien et répondent en première ligne aux interrogations légitimes de nos concitoyens, parfois même à leurs colères ou leurs frustrations.

Aussi, la transformation numérique de l'Etat et des territoires ne se décrète pas depuis Paris ou des ministères. Elle se construit de manière méthodique, concertée, résolue, en associant les collectivités et leurs représentants dont le rôle est incontournable pour garantir un déploiement effectif sur l'ensemble du territoire et pour tous les acteurs.

Nous saluons les moyens alloués mais nous invitons les ministères concernés à ne pas confondre vitesse et précipitation, effet d'annonces et avancées concrètes. Nous sommes prêts à prendre toute notre part à la « mise à niveau numérique de l'État et des territoires », encore faut-il que la feuille de route soit commune et partagée.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

